Rue Martin Sandron 124
5680 Doische - 082/21 47 37
ale@doische.be
Responsable ALE : HUTIN Sabine

PERMIS DE CONDUIRE THEORIQUE POUR LES ETUDIANTS

Depuis le 1 er janvier 2018, suite à la réforme des conditions d'obtention du permis de conduire, pas mal de jeunes éprouvent des difficultés pour obtenir leur permis de conduire théorique. C'est pourquoi, l'A.L.E., en partenariat avec la commune, souhaite organiser le passage du permis de conduire théorique (permis B).

Cette formation sera dispensée par l'ASBL Mobilesem.

Quand ? durant les vacances de Pâques : **du 3 avril au 13 avril** (toutes les matinées)

Le module d'apprentissage comprend **30 heures de formation** réparties sur **9 jours** + **examen le dernier jour (après-midi)**

Cette formation s'adresse **en priorité aux étudiants** (voire demandeurs d'emploi) et une **participation minime de 25 €** vous sera demandée.

ATTENTION : PLACES LIMITEES : 12 candidats maximum.

Remarque : Mobilesem n'a pas l'agréation d'une auto-école. Donc, si vous avez échoué deux fois à l'examen, vous avez l'obligation de prendre 12 heures d'apprentissage dans une auto-école agréée.

Pour vous inscrire, veuillez compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer au bureau de l'ALE (par courrier ou par mail).

Je souhaite m'inscrire à la formation 'Permis de conduire théorique'

NOM ET PRENOM : ……..

ADRESSE : ……....

……..

Tél. : ……..

AGE : ……..

Avez-vous déjà présenté l'examen théorique ? si oui combien de fois ?

○ 1X ○ 2x ○ 3x ○ 4x ○ plus

Une fois le permis théorique en main, par quelle filière pourriez-vous passer le permis de conduire pratique?

○ Libre ○ Auto-école

Date et signature